

Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle

Alexandre Serres

▶ **To cite this version:**

Alexandre Serres. Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle. Vincent Liquète, Karel Soumagnac (sous la dir. de). Les affiliations par et avec le numérique, Hermann, p. 175-187, 2017. hal-01659578

HAL Id: hal-01659578
https://hal.science/hal-01659578

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives| 4.0 International License

Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle

Alexandre Serres

La notion d'« affiliation intellectuelle », théorisée par Alain Coulon dans les années 80, est-elle toujours pertinente, à l'heure des réseaux numériques, pour décrire les processus d'incorporation, d'appropriation des codes universitaires et des méthodologies du travail intellectuel par les étudiants ? Le modèle académique, sur lequel reposait cette affiliation intellectuelle, n'est-il pas profondément ébranlé par les logiques, les valeurs, les pratiques, les codes sociaux du numérique ? Comment repenser cette indispensable affiliation intellectuelle des étudiants, en intégrant pleinement leurs pratiques numériques dans les pratiques universitaires ?

Trois sortes de questionnements ont guidé notre réflexion :
- le premier porte sur le terme et la notion même d'affiliation : il est toujours utile de partir des définitions, de montrer les diverses approches, notamment celle de l'affiliation intellectuelle, qui a prouvé sa fécondité mais qui montre aussi des limites ; de même nous paraît-il indispensable de revenir sur la distinction entre affiliation et appropriation ;
- la notion d'affiliation numérique sera notre deuxième questionnement : quels problèmes pose cette expression, sur quel modèle repose-t-elle ? Que signifie « être affilié au plan numérique », à quoi ou à qui serions-nous affiliés ? L'expression mérite d'être interrogée, tant elle nous semble ambigüe, contradictoire ;
- en admettant que l'on puisse parler d'affiliation numérique, notre troisième interrogation porte sur la contradiction, parfois l'opposition, entre ces deux types d'affiliations, intellectuelle et numérique, autrement dit, entre les codes académiques traditionnels et ceux du numérique. Faudrait-il parler d'une dualité affiliation intellectuelle *vs* « affiliation numérique » ?

Sans nier ces clivages, nous plaiderons en conclusion pour une meilleure articulation, voire une synthèse possible de ces deux modèles d'affiliation, académique et numérique, synthèse qui nécessiterait selon nous à la fois la « numérisation » de la culture académique et « l'académisation » du numérique, par la constitution d'une véritable culture *du* numérique.

1. D'ABORD LE MOT

Quelques éclairages terminologiques tout d'abord sur le terme même d'affiliation. Si l'on se réfère au *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, affilier est un emprunt juridique au latin médiéval « affiliare », apparu au XIV^e^ siècle [Rey, 1998, p. 49] ; affilier signifie d'abord adopter, prendre fils, de *ad* = à et *filius* = fils. Puis, détail piquant au regard du numérique actuel, affilier signifie, à partir de 1701, « faire entrer dans une religion ». Et l'on voit apparaître au XVIII^e^ siècle le sens moderne d'affilier, « admettre comme membre d'un groupe », qui nous évoque la célèbre phrase de Groucho Marx : « Je n'accepterai jamais d'entrer dans un club qui m'accepterait comme membre »... *Affilier* va se diffuser sous la Révolution et devenir d'ailleurs « s'affilier » : on s'affilie à un groupe, à un parti, à une secte, etc. Quant à *affiliation*, il connaît la même évolution que le verbe, de « adoption » à « action d'affilier » en 1762.

Si l'histoire du mot nous montre l'évolution de ses significations, le CNRTL[1] confirme leur pluralité : « affiliation peut désigner tour à tour l'action d'affilier, l'état qui en résulte, et parfois l'ensemble des personnes physiques ou morales associées[2] ». Mais deux grandes définitions se détachent, qui encadrent l'affiliation : l'adhésion formelle[3] et le rattachement spirituel[4]. On adhère explicitement à un groupe ou on adhère à une croyance, un ensemble de codes...

[1] Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.
[2] http://www.cnrtl.fr/definition/affiliation
[3] « *Adhésion ou association plus ou moins formelle d'une personne ou d'un groupe de personnes à une organisation, pour participer à ses activités ou bénéficier de ses avantages.* » « *Réception d'un frère maçon dans une loge à laquelle jusque-là il n'avait point appartenu* » (CNRTL).
[4] « *Rattachement à titre de fils spirituel, adhésion, communion* » (CNRTL).

Serres Alexandre. « Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle ». In Liquète, Vincent, Soumagnac, Karel (sous la dir. de) « *Les affiliations par et avec le numérique* ». Paris : Editions Hermann, 2017. p. 175-188

2. ENSUITE LA NOTION

Si l'on examine la notion d'affiliation au plan théorique, l'une de ses caractéristiques est également, et sans surprise, la diversité des définitions et des approches, qui seront évoquées ici rapidement et de façon partielle, en nous concentrant sur trois disciplines, la sociologie, l'ethnométhodologie et les sciences de l'éducation, et sur quelques auteurs. Il faut parler d'ailleurs d'une double diversité : diversité disciplinaire tout d'abord (selon Hélène Bézille, « le terme fait partie du lexique de la sociologie, du droit, de la psychanalyse et de l'anthropologie » [Bézille, 2010, p. 126]), diversité théorique ensuite, car les approches de la notion varient, là comme ailleurs, selon les courants et les auteurs.

En sociologie, l'accent est d'abord mis sur le rattachement à un groupe : pour Hélène Bézille, « le concept d'affiliation est vu comme un concept clé. Il désigne dans son sens usuel le rattachement ou l'appartenance d'un sujet à un groupe, ou d'un groupe à une unité plus vaste » [Bézille, 2010, p. 126]. La notion reste ici très proche du premier sens originel : l'adhésion formelle. Une autre définition en sociologie, toujours selon Hélène Bézille, se rapproche du deuxième sens traditionnel : « la notion désigne l'inscription du sujet dans un ordre social et symbolique qui passe par le groupe, le modèle familial constituant la référence » [Bézille, 2010, p. 126]. Un autre auteur, Franck Dorso, met l'accent sur la tension entre différenciation et affiliation, en soulignant l'importance de la norme sociale, et en faisant de l'affiliation un élément-clé du processus d'individuation, de construction de soi : « La construction de soi s'opère dans un mouvement d'affiliation aux normes, dans le besoin de confiance, de reconnaissance, de cadres et de routines » [Dorso, 2012, p. 44].

En ethnométhodologie, l'affiliation est définie par Albert Ogien à la fois comme l'inscription dans des liens sociaux primaires, l'appropriation de codes implicites, une opération de raisonnement pratique[5], une procédure sociale (« l'affiliation est conçue comme une procédure qui, à la fois, organise les échanges entre acteurs en constituant les règles qui gouvernent cette organisation et établissent, entre des individus en interaction, le sentiment qu'une compréhension mutuelle s'instaure » [Ogien, 1985]). Elle évoquerait ainsi une forte correspondance avec la notion de culture, dans son acception anthropologique, et l'affiliation numérique pourrait alors désigner l'appropriation des codes implicites du numérique.

Enfin, en sciences de l'éducation, on trouve évidemment la notion d'affiliation intellectuelle, théorisée par Alain Coulon dans les années 80 et qui décrit le processus et le résultat de l'appropriation des allant-de-soi[6] du monde universitaire, allant-de-soi sociaux, intellectuels, institutionnels, etc., mais aussi incorporation des normes, des catégorisations du travail intellectuel : « On peut en effet considérer qu'être étudiant consiste, pour l'essentiel, à faire l'apprentissage actif des catégorisations adéquates du monde intellectuel » [Coulon, 1999, p. 42]. Coulon relève la proximité des notions d'affiliation et d'habitus (« La notion d'affiliation qui a une parenté avec la notion d'habitus telle qu'a pu la développer Pierre Bourdieu »), mais il met également l'accent sur la dimension importante de l'activité du sujet : « l'affiliation insiste davantage sur l'activité du sujet et indique la confiance qu'on peut avoir dans la force de l'apprentissage dans l'évolution personnelle des individus » [Coulon, 1999, p. 42]. L'intérêt de l'approche d'Alain Coulon, outre celui de ses travaux pionniers sur l'impact des formations documentaires dans la réussite des étudiants, réside dans cette réhabilitation de l'apprentissage, l'affiliation étant considérée comme un processus de transformation du sujet par l'apprentissage. Les limites de la notion d'affiliation intellectuelle tiennent au présupposé d'une stabilité des normes et du modèle académique, fort justement pointé par Patrick Rayou : « La thématique de l'affiliation supposerait, pour être totalement pertinente, que les normes universitaires, académiques en particulier

[5] "*Cette opération de raisonnement pratique que l'on propose ici de résumer sous la notion d' « affiliation »*" [Ogien, 1985]

[6] La notion d'« allant-de-soi » vient de l'ethnométhodologie et désigne « *des affirmations que l'on n'a pas besoin d'expliciter parce qu'elles " vont de soi " ; mais des affirmations indispensables pourtant à la cohérence des informations que l'on échange.* » (Extrait du Lexique ethnométhodologique d'Yves Lecerf, disponible sur : http://vadeker.net/corpus/lexique.htm#8

demeurent intactes, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas » [Rayou, 2007, p. 77]. Trente ans après les travaux d'Alain Coulon, ces limites de la notion d'affiliation intellectuelle sont aujourd'hui perceptibles, avec le problème actuel de la crise des savoirs et des modèles académiques, notamment sous l'effet du numérique.

3. SUR LA DIFFÉRENCE ENTRE AFFILIATION ET APPROPRIATION

Dans cette exploration de la notion d'affiliation, nous sommes frappés par sa proximité avec celle d'appropriation. Ces deux notions sont-elles synonymes, voire interchangeables ? On peut en effet relever plusieurs points communs entre elles, notamment leur caractère processuel, l'importance de l'activité du sujet, la personnalisation qui est à l'oeuvre. Mais il existe aussi des différences, qui ne sont pas minces :

- du côté de l'appropriation, la dimension première est individuelle, l'appropriation désignant généralement l'interaction entre un individu et un dispositif technique, ou sociotechnique. Il s'agit d'un processus unidirectionnel : de l'individu vers le dispositif (l'individu « s'approprie » un outil, une procédure, une norme technique...), l'inverse paraissant plus improbable, sauf peut-être dans les dispositifs d'intelligence artificielle, où certains robots peuvent « s'approprier », *i.e.* intégrer les comportements de leurs « partenaires » humains. Autre différence, l'appropriation n'implique pas forcément l'affiliation, comme le montre justement l'exemple du numérique : on peut se l'approprier sans s'y affilier ;
- du côté de l'affiliation, au contraire, la dimension première est à la fois sociale et individuelle, puisque l'affiliation est d'abord l'intégration de normes sociales par un individu. Au coeur de l'affiliation existe donc une interaction entre un individu et un milieu social, certes traversée par les dispositifs techniques. Il s'agit d'un processus bi-directionnel, de l'individu vers le milieu mais aussi du milieu vers l'individu, comme le rappelle l'histoire du mot : on s'affilie et on affilie. Par ailleurs, l'affiliation implique l'appropriation, tandis que l'inverse est moins vrai. Enfin, l'affiliation présuppose un modèle dominant, un ensemble de normes sociales, de routines, de codes implicites, et en retour une reconnaissance sociale. Quand on est « affilié à » un groupe, on est « adopté », reconnu par ce groupe. Cette dimension sociale et cette intégration d'un modèle de valeurs et de codes sociaux jouent beaucoup moins dans l'appropriation : je peux m'approprier le fonctionnement de tel ou tel outil numérique sans adhérer pour autant à ses valeurs, quand celles-ci existent. Ainsi, nous nous sommes tous appropriés Google et ses multiples services ; sommes-nous pour autant « affiliés » aux valeurs, aux normes ou à l'idéologie de la firme américaine ?

On pourra rétorquer qu'il s'agit là de pinaillage sémantique et qu'au fond, affiliation et appropriation, notamment du numérique, sont une seule et même chose, désignant les mêmes réalités. Mais derrière les mots se cachent beaucoup d'implicites, qu'il nous faut lever et cette distinction entre les notions d'affiliation et d'appropriation nous conduit à notre deuxième questionnement sur la notion d'affiliation numérique.

4. LES CONTRADICTIONS DE L'AFFILIATION NUMERIQUE

La notion d'affiliation numérique existe-t-elle et si oui, est-elle pertinente pour penser les processus à l'oeuvre aujourd'hui, notamment chez les étudiants usagers du numérique ? Si l'on considère que l'affiliation présuppose un modèle (social, politique, religieux, idéologique, cognitif, etc.) auquel on peut s'affilier et que l'on peut « adopter », qu'en est-il de l'affiliation au numérique ? A quel « modèle » du numérique va-t-on s'affilier ? Reprenons l'exemple de la notion « d'affiliation intellectuelle », qui présuppose une catégorisation du monde, un partage de représentations, de manières de penser le monde, comme l'expliquait très bien Alain Coulon :

> « Lorsqu'on catégorise le monde de la même façon que ses semblables, on donne le même sens aux mêmes objets et aux mêmes événements. On est alors reconnu comme un membre compétent de sa société ou du groupe dans lequel on se propose de vivre : on devient affilié à ce groupe et à ses activités » [Coulon, 1999, p. 42].

Serres Alexandre. « Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle ». In Liquète, Vincent, Soumagnac, Karel (sous la dir. de) « *Les affiliations par et avec le numérique* ». Paris : Editions Hermann, 2017. p. 175-188

Reporter cette notion d'affiliation intellectuelle sur le numérique supposerait une définition préalable de la culture numérique, une représentation partagée, une manière de catégoriser le monde propre aux univers numériques. Nul besoin d'aller beaucoup plus avant ici pour montrer l'inanité de cette hypothèse : le « numérique », et surtout la « culture numérique », dont aucune définition satisfaisante et consensuelle n'a encore été fournie, se caractérise justement par l'extraordinaire hétérogénéité de ses réalités, de ses représentations, de ses valeurs, de ses codes, de ses composants. Quels points communs, quelles catégorisations du monde partagées, peuvent exister entre une bibliothèque numérique, un réseau social, une archive ouverte, un média en ligne, un site institutionnel, un site pornographique, une application de veille, un appareil photo numérique, etc. ?

Mais le numérique n'est-il pas avant tout un support d'écriture et de lecture, dont le principal aspect, effectivement partagé par ses innombrables incarnations, est sa « logique de support », au sens où l'on peut parler de la logique de l'imprimé, de celle de l'audiovisuel, etc. ? Certes, mais il s'agit là de logique socio-technique, « médiologique », et non de catégorisation du monde. Le « modèle » (en tant que modèle cognitif, politique, social, etc.) du numérique, considéré dans sa globalité, nous semble donc bien trop difficile à cerner et à identifier pour pouvoir parler d' « affiliation numérique ». Aurait-on parlé d'ailleurs, il y a encore quelques décennies, d'une « affiliation imprimée » ? Les supports d'écriture et les technologies intellectuelles excèdent trop les processus d'affiliations pour pouvoir leur fournir un modèle.

Si l'on prend la culture numérique par ses usages, peut-on parler d'affiliation, au sens où il existerait un modèle d'usage, un idéal-type de la culture numérique (dans sa version anthropologique) ? Mais quoi de commun entre un retraité qui consulte le web, un adolescent hyper-connecté à SnapChat, un chercheur qui utilise internet pour interroger ses bases de données, un enfant qui joue sur sa tablette, un consommateur qui fait ses achats en ligne, etc. ? Quelles valeurs communes ? Quels codes sociaux partagés ? L'infinie diversité des usages du numérique est un truisme et on voit bien que nous sommes à la recherche, là aussi, d'un modèle introuvable. Les seuls points communs seraient sans doute les procédures, les routines socio-techniques dans l'usage du numérique (bien qu'elles soient aussi très hétérogènes). Mais un ensemble de routines techniques partagées suffit-il à faire un modèle d'affiliation ?

En réalité, les véritables « affiliations numériques », au sens strict d'incorporation de normes et de codes sociaux, ne porteraient-elle pas plutôt sur les normes sociales, implicites ou explicites, de telle ou telle application, de tel ou tel réseau social, et notamment sur les valeurs, les règles imposées par les géants du web ? Plutôt que « d'affiliation numérique », ne vaudrait-il pas mieux parler d'affiliation à Facebook, à Twitter, à Snapchat, ou encore à HAL, à Gallica, à telle ou telle communauté ? Autrement dit, sur les réseaux numériques, ne faut-il pas mettre systématiquement le terme d'affiliation au pluriel, pour désigner les innombrables « adhésions » aux diverses communautés en ligne, aux réseaux sociaux, etc. ?

5. AFFILIATION OU APPROPRIATION NUMERIQUE ?

Si la notion d'affiliation numérique (au singulier) nous paraît donc très contestable au plan théorique et peu pertinente au plan opératoire, en raison de l'absence d'un modèle d'affiliation clairement identifié, la notion *d'appropriation* du numérique, en revanche, est tout à fait justifiée et pertinente : l'usage du numérique implique l'appropriation, l'incorporation de diverses compétences, à la fois instrumentales, informationnelles, communicationnelles, parfois stratégiques. Il faut y relever surtout la prédominance des ressources culturelles, des « habitus », sur les compétences strictement numériques, comme le remarque très justement Hélène Bourdeloie : « l'appropriation de ces dispositifs d'écriture numérique est plus une affaire de ressources culturelles et sociales que de compétences numériques » [Bourdeloie, 2013, p. 25]. Considérant que « l'usage de ces Rsn est comparable à celui de tout objet culturel », Hélène Bourdeloie rappelle un constat d'évidence, trop souvent oublié ou occulté dans certains discours enchantés sur le numérique, mis à toutes les sauces (l'école, l'université, la

citoyenneté, et même la République... qui seraient devenues « numériques »), à savoir que le numérique, malgré toutes ses potentialités et ses aspects positifs, est aussi un facteur d'aggravation des inégalités :

> « Les dispositifs d'écriture numérique tendraient même à reproduire certaines inégalités puisqu'en requérant des compétences liées à l'écriture, qui laisse des traces et classe les individus dans la hiérarchie sociale, ils favorisent les plus lettrés » [Bourdeloie, 2013, p. 25].

Cette dimension essentielle des compétences requises par le numérique nous rappelle que l'appropriation numérique, loin d'être un problème purement procédural et technique, reste une question éminemment éducative, politique et culturelle, comme l'a été en son temps l'alphabétisation généralisée, « l'appropriation » de l'usage du livre.

6. LA CONTRADICTION DES USAGES DU NUMERIQUE AVEC LES CODES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Un dernier constat viendra clore ce rapide tour d'horizon des notions d'affiliation ou d'appropriation numérique : celui de la contradiction entre usages du numérique et codes universitaires. Ce constat n'est certes pas nouveau et de nombreux travaux, notamment ceux de Christine Dioni [Dioni, 2007], de Laure Endrizzi [Endrizzi, 2013], de Florian Dauphin [Dauphin, 2012, p. 45], de même que la simple observation empirique, ont montré les écarts, les différences, voire les oppositions, entre culture scolaire et universitaire et culture numérique juvénile. Florian Dauphin n'hésite pas d'ailleurs à parler de « l'antagonisme entre les pratiques scolaires et extra-scolaires[7] », antagonisme entre deux logiques d'usage qu'il a bien résumées dans ce tableau comparatif entre « Culture juvénile numérique et culture scolaire » [Dauphin, 2012, p. 45] :

Tableau : Culture juvénile numérique et culture scolaire

Cadre	Usages profanes Culture numérique juvénile	Usages prescrits Culture scolaire
But	- Individualisation et autonomie / famille - Communication et appartenance à un groupe de pairs	- Compétences globales des techniques et usage citoyen - Accès au savoir
Temporalité	- Information immédiate, - Culture du buzz, du zapping et du copié-collé - Information émotionnelle	- Information critique - Recherche avec une méthodologie qui s'inscrit dans une certaine durée
Connaissances	- Pragmatiques - Usages intuitifs - Modèle inductif - « Sacralisation » de la technique	- Pratiques et théoriques - Accès au savoir avec des méthodes - Modèle hypothético-déductif - Conceptualisation et théorie de la technique
Rapport à la technique	- Ludique et consumériste - Essentiellement communicatif	- Pédagogique et critique, rationnel et utilitaire - Essentiellement informationnel
Type de liens sociaux	- Communautaire	- Pédagogique
Compétences	- Relationnelles et communicatives - Savoir-être	- Globales : techniques et critiques - Savoir-faire transversal

Fig. 1 : Comparaison entre culture juvénile numérique et culture scolaire

Ce tableau comparatif des deux cultures rappelle que nous sommes dans un hiatus profond, qui risque de durer encore longtemps, entre deux modèles socio-cognitifs : d'une part, l'affiliation aux codes intellectuels classiques de l'école et de l'université, fondés sur les logiques multi-séculaires de la « graphosphère » (la lenteur, l'attention profonde, le primat de la raison, etc.), d'autre part l'appropriation des codes des réseaux numériques, fondés sur les logiques d'immédiateté, de vitesse, d'hyper-attention... A ces différences socio-cognitives (que l'on peut résumer à l'opposition imprimé *vs*

[7] "On peut constater un écart, voire une contradiction, entre la culture scolaire et la culture numérique partagée par les jeunes" [Dauphin, 2012, p. 46]

numérique) s'ajoute l'impact du numérique sur les processus d'affiliation eux-mêmes, au regard du rapport aux autorités (cognitives, institutionnelles, etc.). Comme l'indique Dominique Boullier, « le numérique rend possibles toutes les affiliations et désaffiliations à vitesse accélérée, ce qui sape d'une autre façon la loyauté vis-à-vis des autorités » [Boullier, 2016, p. 25]. Par sa nature même, le numérique est un puissant dissolvant de tout principe d'autorité, un facteur aggravant de la crise générale des autorités établies, et cette propriété intrinsèque participe de la contradiction actuelle entre affiliation aux codes universitaires et appropriation numérique.

Une autre raison de ce hiatus, complémentaire de celles que nous venons d'évoquer, tiendrait à la contradiction profonde entre affiliation et différenciation. Selon Franck Dorso, « une tension structurante dans le processus de socialisation des individus se dessine, caractérisée par deux pôles : affiliation normative versus différenciation » [Dorso, 2012, p. 44]. Lorsque l'on s'affilie, par exemple dans le processus d'affiliation intellectuelle, on accepte les normes sociales, on se fond dans le modèle dominant ; tandis que le processus de différenciation, d'individuation, passe par la transgression de ces normes : « Les transgressions, en revanche, expriment plus une volonté de s'affirmer, de se singulariser, une affirmation de soi en réaction à l'identification normative induite par l'affiliation » [Dorso, 2012, p. 50]. Or, comme le montrent les différents travaux cités, la culture numérique spontanée est le plus souvent, pour de très nombreux jeunes, de l'ordre de la transgression face aux modèles normatifs dominants. Dès lors, tant que l'appropriation numérique sera du côté de la transgression, de la différenciation, le hiatus avec l'affiliation intellectuelle risque de persister. Certes, cet écart entre pratiques numériques spontanées et affiliation scolaire et intellectuelle est sans doute plus important dans l'enseignement secondaire, où les processus de construction et de différenciation jouent à plein.

7. VERS UNE CONVERGENCE DES MODÈLES D'AFFILIATION ?

Ces contradictions entre les deux « modèles » nous invitent à reposer notre question initiale, que l'on reformulera ainsi : si « l'affiliation intellectuelle » d'un côté, pour reprendre cette notion, malgré toutes ses limites, et « l'appropriation numérique » de l'autre, sont aussi contradictoires, voire opposées, du moins dans l'état actuel des pratiques, qu'est-ce qui permettrait de les faire converger et de parler « d'affiliation intellectuelle *par* le numérique » pour les étudiants ? L'une des voies possibles pour développer progressivement une convergence, voire un recouvrement, des deux affiliations/appropriations, intellectuelle et numérique, pourrait consister, selon nous, à opérer le double mouvement suivant : la « numérisation » du modèle universitaire de l'affiliation intellectuelle et l' « académisation » de l'appropriation et de la culture numériques.

En premier lieu, il faudrait numériser bien davantage les pratiques habituelles du travail académique, intégrer, en les réinventant, les codes implicites universitaires dans les usages du numérique. Ce qui aura pour effet d'« académiser » progressivement les pratiques spontanées numériques. Certes, de nombreux usages universitaires du numérique se sont déjà développés depuis plusieurs années : qu'il s'agisse des règles de la *nétiquette* du courrier électronique, des usages de la citation permis par les logiciels de référence bibliographique, de l'interrogation des bases de données, du développement des standards et des pratiques du Libre Accès, etc., les codes d'une nouvelle « affiliation intellectuelle » ne cessent de se numériser. Mais ils sont loin de toucher tous les étudiants, ils concernent avant tout les chercheurs, les doctorants ou les étudiants de Master, avec de grandes disparités selon les disciplines, les profils individuels, les thèmes de recherche... Par ailleurs, il ne faut pas surestimer les pratiques numériques spontanées des étudiants. Se fondant sur la synthèse de plusieurs enquêtes sur les usages du numérique par les étudiants, Laure Endrizzi montre que « ces usages récréatifs (*du numérique*) sont quantitativement plus importants que les usages académiques et augmentent plus vite, grâce notamment à l'essor des équipements mobiles et à la convergence entre téléphonie et réseaux sociaux » [Endrizzi, 2013, p. 1]. Et elle rappelle, après bien d'autres, ce constat désormais reconnu : la réalité des pratiques étudiantes est assez éloignée du mythe d'une génération de *digital natives*, maîtrisant parfaitement le numérique. Les compétences numériques sont très inégalement réparties, et une grande partie des étudiants, comme l'ont montré de nombreuses enquêtes, a une

utilisation assez pauvre d'internet et du web, bien en-deça des potentialités des outils et des ressources numériques : « La plupart des typologies montre qu'un étudiant sur deux a des usages vraiment basiques, qui relèvent essentiellement de la réception : dans sa boîte à outils, on trouve Google, Facebook, YouTube et Wikipedia, point final ! » [Endrizzi, 2013, p. 2].

Le « modèle académique du numérique », si l'on peut désigner ainsi la pleine incorporation des pratiques numériques et la refonte du modèle académique traditionnel, est donc encore loin d'être stabilisé, défini et surtout prédominant. Il conviendrait ainsi de développer massivement, systématiquement auprès de tous les étudiants, ces nouveaux apprentissages, encore trop disparates et éclatés : la lutte contre le relativisme des sources par la formation à l'identification et à l'évaluation des ressources, la formation à l'art de la citation et au référencement bibliographique par l'utilisation et la maîtrise des outils de gestion des références bibliographiques, la redécouverte des anciennes méthodologies de la prise de notes par l'usage des outils de *mind mapping*, le développement du travail collaboratif permis par les outils du web, les usages académiques de Twitter et des réseaux sociaux, etc. Toutes les formations (notamment doctorales) à l'IST[8], organisées dans et par les bibliothèques universitaires, les URFIST[9], les organismes de recherche (CNRS, INRA, etc.) participent, à leur échelle, de ce « modèle académique du numérique ». Mais elles sont loin de toucher tous les étudiants et les enseignants. En bref, il s'agit d'une part de « numériser » davantage les pratiques universitaires et de recherche, et d'autre part d' « académiser » le web et certains de ses outils.

En second lieu, il faut poser la question d'une culture numérique, au sens transmissif du terme, *i.e.* développer progressivement un corpus de savoirs, de notions, de compétences, de savoir-faire, propres au numérique et en convergence avec les autres cultures de l'information (maîtrise des médias, de l'information-documentation, de l'informatique, de la culture des données), un corpus qui soit scientifiquement construit et validé, didactiquement bien conçu. L'université, de même que l'école, ne peut se contenter d'observer et de prendre en compte les pratiques numériques spontanées des adolescents et des étudiants. Elle se doit de développer une véritable « littératie numérique », permettant de donner aux étudiants un bagage théorique, technique et critique *sur* le numérique. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner et d'apprendre *par* le numérique mais de faire de celui-ci un objet d'étude (de même qu'il constitue déjà un objet de recherche pour de nombreux chercheurs), mobilisant de multiples savoirs (techniques, économiques, juridiques, historiques, politiques, informationnels, etc.). Lorsque la « culture numérique » deviendra un objet scolaire, un corpus didactique enseigné à tous les niveaux et de façon progressive, gageons qu'elle perdra une bonne part de son aura transgressive et que l'opposition entre les deux modèles sera progressivement réduite. Les processus de différenciation, propres à la construction de soi, prendront alors d'autres voies.

Dans cette perspective, beaucoup reste à faire, pour reprendre une citation de Laure Endrizzi, qui nous servira de conclusion, aussi juste que provisoire : « La littératie numérique n'est pas un prérequis : c'est un objectif à atteindre » [Endrizzi, 2013, p. 3].

BIBLIOGRAPHIE

Bessières Dominique, « Sociologie de l'appropriation des TICE : peut-on parler d'une culture informationnelle partagée ou de genèse d'usage ? », *Études de communication*, n° 38 (1), 2013, p. 39-48. Disp. sur : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=EDC_038_0039

Bézille Hélène, « Formation du sujet, apprentissages et dynamique des affiliations », *Éducation et francophonie*, vol. 38, n°1, 2010, p. 123-137. Disp. sur : http://doi.org/10.7202/039983ar

Boullier Dominique, *Sociologie du numérique*, Paris, Armand Colin, 2016, 349 p.

[8] Information Scientifique et Technique.
[9] Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique.

Bourdeloie Hélène, « L'appropriation des dispositifs d'écriture numérique : translittératie et capitaux culturel et social », *Études de communication*, vol. 38, n° 1, 2013, p. 23-36. Disp. sur : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EDC_038_0023

Bourdon Sylvain, « Entre le biographique et le curriculaire, l'apprentissage tout au long de la vie », *Éducation et francophonie*, vol. 38, n° 1, 2010, p. 1-10. Disp. sur : http://www.erudit.org/revue/ef/2010/v38/n1/039976ar.pdf

Boyer Régine, Coridian Charles et Erlich Valérie, « L'entrée dans la vie étudiante. Socialisation et apprentissages », *Revue française de pédagogie*, n° 136, 2001, p. 97-105. Disp. sur : http://www.persee.fr/docAsPDF/rfp_0556-7807_2001_num_136_1_2829.pdf

Coulon Alain, « Un instrument d'affiliation intellectuelle L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1999. Disp. sur : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-01-0036-005

Dauphin Florian, « Culture et pratiques numériques juvéniles : Quels usages pour quelles compétences ? », *Questions Vives. Recherches en éducation*, vol. 7, n° 17, 2012, p. 37-52. Disp. sur : http://doi.org/10.4000/questionsvives.988

Dioni Christine, « L'acculturation numérique des adolescents : un défi pour la profession enseignante ? », *Colloque TICE Méditerranée*, Marseille, 2007. Disp. sur : http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm29/DIONI.pdf

Dorso Franck, « Pour une sociologie de l'écart. Affliation et différenciation dans les processus de socialisation et d'urbanisation », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 8, n° 1, 2012, p. 35-59. Disp. sur : http://www.erudit.org/revue/npss/2012/v8/n1/1013917ar.pdf

Endrizzi Laure, « Les étudiants ne sont pas des mutants », *Focus pédagogie, Unisciel*, 2013, p. 4. Disp. sur : http://laure-endrizzi.net/wp-content/uploads/2013/05/Art-endrizzi-2013-unisciel-etudiants-non-mutants.pdf

Gibson James Jerome, *Approche écologique de la perception visuelle*, Éd. Dehors, 2014

Luyat Marion et Regia-Corte Tony, « Les affordances : de James Jerome Gibson aux formalisations récentes du concept », *L'année psychologique,* n° 109, 2009, p. 297-332. Disp. sur : https://www.researchgate.net/profile/Marion_Luyat/publication/258373130_Les_affordances_de_James_Jerome_Gibson_aux_formalisations_rcentes_du_concept/links/54acd6570cf21c47713a74cb.pdf

Meunier Deborah et Rosier Laurence, « Les " dessous " du discours universitaire ou existe-t-il un " discours étudiant " ? », *Colloque international « Les discours universitaires: formes, pratiques, mutations »*, Paris, L'Harmattan, 2009. Disp. sur : http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/157504/1/Meunier%20Rosier_Discours%20universitaires.pdf

Ogien Albert, « L'affiliation : analyse de la constitution de l'intervention sur autrui », *Pratiques de formation*, n° 11-12, 1985. Disp. sur : http://vadeker.net/corpus/pfem/5-5_affiliation.html

Papi Cathia, « Causes et motifs du non-usage de ressources numériques », *Recherches & éducations*, n° 6, 2012, p. 127-142.

Rayou Patrick, « Après les " héritiers ". Les nouveaux étudiants, entre affiliation et négociations », *La Recherche,* 2007. Disp. sur : http://thematic.hautetfort.com/media/02/01/127723776.pdf

Serres Alexandre. « Affiliation intellectuelle et culture numérique : la question du modèle ». In Liquète, Vincent, Soumagnac, Karel (sous la dir. de) « *Les affiliations par et avec le numérique* ». Paris : Editions Hermann, 2017. p. 175-188